

Agence NESTENN BELLEVILLE 39 rue de la République 3 rue Victor Hugo 69220 Belleville-en-Beaujolais

04 74 07 10 10 belleville@nestenn.com www.immobilier-belleville.nestenn.com

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 janvier 2025

## TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE	CONTRAT NESTENN	MANDAT DE VENTE SIMPLE
Inférieur ou égal à 49 999 €	5 000 € de Forfait	6 500 € de Forfait
Compris entre 50 000 € et 119 999 €	7 000 € de Forfait	8 500 € de Forfait
Compris entre 120 000 € et 149 999 €	8 000 € de Forfait	9 500 € de Forfait
Compris entre 150 000 € et 179 999 €	9 000 € de Forfait	10 500 € de Forfait
Compris entre 180 000 € et 219 999 €	10 000 € de Forfait	11 500 € de Forfait
Compris entre 220 000 € et 299 999 €	5.5 %	6.5 %
Compris entre 300 000 € et 399 999 €	5 %	6 %
Supérieur ou égale à 400 000 €	4.5 %	5.5 %

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 150 € TTC.

Rappel: un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Honoraires de rédaction de compromis de vente charge acquéreurs : 300 € TTC

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE

CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES pour l'activité

TRANSACTIONS.





# **LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)**

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur 1 % TTC de 12 mois de loyer annuel hors charges.

#### Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 € TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

#### Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

#### **GESTION LOCATIVE**

SERVICES EXTERIEURS	Offre Simplicité	Offre Garantie Totale
Loyers hors charges inférieurs à 1 500 €	7.08 % TTC	10.78 % TTC
Loyers hors charges compris entre 1 500 $\P$ et 2 000 $\P$	5.88 % TTC	9.58 % TTC
Loyers hors charges supérieurs à 2 000 €	4.68 % TTC	8.38 % TTC

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

#### **BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS**

Location local professionnel ou commercial (à la charge du locataire)	
Honoraires de location calculés sur le loyer annuel HC et HT	
Frais d'établissement d'un état des lieux	Sur Devis
Ouverture de dossier/entrée locataire	Sur Devis
Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail calculés sur le loyer annuel HC et HT	

### Nos propositions de services GESTION vous sont proposés en partenariat avec:

Ma Gestion Locative - 1 Impasse Isaac Newton - CS 70335 - 85109 LES SABLES D'OLONNE Cedex

SAS au capital de 100 000€ Carte Pro CPI 8501 2018 000 030 507 Cci de Vendée

Garantie Financière CEGC Tour Kupka B - 16, Rue Hoche - 92800 PUTEAUX

Notre agence a souscrit une convention et exerce à titre de délégation une mission exclusivement commerciale